

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fermeture annoncée du pont-à-Ponts pour la finalisation du revêtement

Une semaine sera nécessaire pour assurer la pose de la couche de finition sur le tablier du pont-à-Ponts, à partir de ce vendredi 16 août. La circulation automobile sera déviée tandis que les piétons pourront toujours emprunter le pont durant cette semaine de travaux. L'objectif, selon la météo, reste de rouvrir le pont dans les deux sens de circulation à compter du lundi 26 août.

Comme cela avait été annoncé fin juin et suite aux derniers travaux réalisés sur les travées d'approche du pont-à-Ponts, une semaine de fermeture de la circulation est nécessaire pour finaliser le revêtement routier sur le tablier proprement dit.

Ces travaux vont donc se dérouler dès ce vendredi 16 août première heure. La circulation automobile - jusqu'ici possible dans le sens Dôme vers Saint-Brice- sera dès lors interdite sur le pont-à-Ponts à compter du vendredi 16 août 6h. Elle pourra y reprendre sauf imprévu dès lundi 26 août, première heure.

Sont prévus la pose d'une fine couche de résine imprimée comme revêtement final du tablier du pont et ses abords immédiats. La résine imprimée (dit « structuré » ou « matricé ») repose sur l'utilisation de matrices, pour créer les formes, modules et joints qui lui donneront l'aspect d'un appareillage de pavés.

Cette technique permet donc de maintenir l'apparence des pavés en voirie, sans que le revêtement ne comporte les inconvénients inhérents à ces derniers, c'est-à-dire le déchaussement de pavés en cas de vibrations, inévitables sur un tablier métallique. La réalisation de ce revêtement devant impérativement être effectuée par temps sec, les conditions météorologiques s'avéreront donc prépondérantes dans le respect du timing annoncé.

Pour rappel, la circulation automobile pourra reprendre dans les deux sens sur le pont-à-Ponts à partir de la fin de cette phase de travaux.

Circulation modifiée

Durant le déroulement de ces travaux, les piétons pourront toujours traverser le pont via le trottoir provisoire côté aval du pont (côté British et Naïade). Le trottoir n'étant pas adapté au passage des cyclistes, ces derniers devront eux aussi emprunter les déviations signalées pour les véhicules, ou à défaut pousser leur vélo sur le trottoir.

La circulation automobile, elle, sera déviée comme cela avait déjà été le cas durant la fermeture liée à la démolition et à la pose du tablier du pont-à-Ponts, en mai-juin 2018. Les automobilistes venant de la rue de la Wallonie seront déviés vers la rue des Clairisses puis vers le pont Devallée depuis le carrefour du Dôme, ceux provenant des quartiers Saint-Brice seront redirigés vers la gare ou la porte Marvis.

Sur le pont et jusqu'à la limite du chantier côté rue de Pont et rue des Puits l'Eau, le stationnement restera toutefois autorisé comme il l'était aujourd'hui, et les commerces des deux rues menant au pont restent bien évidemment ouverts et tous accessibles.

A partir de la réouverture du pont dans les deux sens de circulation, les TEC remettront en service les arrêts proches du pont-à-Ponts et les lignes qui y transitaient jusqu'il y a quelques mois reprendront leur trajet normal (plus d'infos : www.infotec.be).

Essai de mise en charge à l'automne

Les dernières interventions programmées sur le pont (finitions des culées sous le tablier, pose des garde-corps définitifs et mise en place des planchers de la promenade piétonne) ne nécessiteront pas de coupure ultérieure de la circulation, ni automobile ni piétonne. Elles seront effectuées d'ici le début de l'automne.

Enfin, une fois la totalité des équipements posés, l'essai de mise en charge du pont, lui, impliquera une ultime journée de coupure dont la date n'a pas encore été fixée. Cet « essai de pont » consiste dans le stationnement de plusieurs poids-lourds pleine charge sur le pont, afin d'y mesurer et comparer les valeurs de déformation du tablier avec les calculs théoriques réalisés par le bureau d'études. Il s'agit d'une étape imposée avant la réception administrative de l'ouvrage par le SPW.

Pour rappel, les phasage, planning et budget globaux du chantier

Phase 1

Entamée officiellement depuis la mi-avril 2017, la première phase des travaux se concentre, en rive droite, sur la zone incluse entre le pont-à-Ponts et le pont Notre-Dame (pont-levant). Elle comporte l'élargissement de l'Escaut à hauteur du quai Saint-Brice – ainsi que la réfection complète des espaces publics - pour y permettre le passage en toute sécurité des péniches de classe Va. Le remplacement complet du pont-à-Ponts existant par un pont au tablier moins épais est intervenu en juin 2018.

Fin prévue des travaux : novembre 2019.

Phase 2

La seconde phase du chantier prévoit le réaménagement complet, rive gauche, des murs de quais et des voiries non encore rénovées (Taille-Pierres et Poissonsceaux), depuis le pont-à-Ponts jusqu'au pont Devallée. Cette étape comprendra également l'intégration d'un môle et d'une halte nautique évolutive (stationnement journalier de bateaux pouvant être alimentés en eau et électricité), implantée à hauteur du quai Taille-Pierres et dont le chantier a débuté. Pas d'élargissement prévu, ici, la passe navigable étant bien assez large pour intégrer ces aménagements et la navigation des péniches de 2000 T.

Fin prévue (halte et voiries) au 4^e trimestre 2020



Phase 3

La troisième étape de ce chantier se concentre sur la refonte complète, en rive droite, des quais non encore aménagés ainsi que le rafraîchissement des murs de quai. Il s'agit des quais Vifquin et du Luchet d'Antoing, depuis la rue Clercamps jusqu'au pont Devallée. Ces travaux de voirie vont considérablement améliorer l'agrément des lieux, la proximité avec le fleuve et la sécurité des différents usagers.

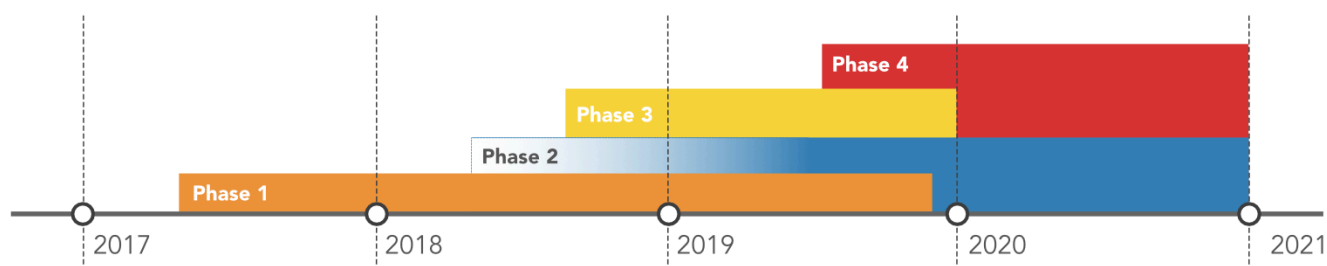
Fin prévue des travaux : fin 2019

Phase 4

Cette quatrième et dernière phase de la modernisation de la traversée de Tournai par l'Escaut, se concentre donc sur la reconfiguration des arches du Pont des Trous ainsi que le réaménagement des quais voisins Casterman, Sakharov et des Vicinaux, ainsi que du pont Delwart. Ici également, les aménagements sont conçus pour rapprocher les citoyens du fleuve.

Début des travaux : 29 juillet 2019

Planning des travaux



Budget total : 41.000.000 €

Scaldistournai ?

Tournai, c'est l'Escaut, l'Escaut, c'est Tournai. Tournai est née et a prospéré au fil du fleuve scaldéen. D'ici fin 2020, la ville va voir les abords de son fleuve entièrement rénovés. Du pont Devallée au Sud-Est, au pont Delwart au nord-ouest, 2,7 des 4 km de quais que la ville partage avec l'Escaut seront entièrement réaménagés ! C'est le chantier de modernisation de la traversée de Tournai à la classe CEMT Va, rebaptisé Scaldistournai.

Ainsi, l'Escaut est en cours d'élargissement sur 250 mètres, à hauteur du quai Saint-Brice et sous le Pont des Trous, pour permettre le passage des péniches de classe Va (2.000 tonnes). Les enjeux économiques et environnementaux sont considérables : il s'agissait de l'un des derniers goulets d'étranglement sur les 450 km de voies navigables wallonnes, au cœur du maillage européen Seine-Escaut.

Reposant sur un budget de 41 millions d'euros, ce chantier divisé en 4 phases (lire ci-dessus) est cofinancé par la Wallonie et l'Union européenne dans le cadre du projet européen Seine-Escaut. Une part importante de ce budget est consacré à l'embellissement des quais de Tournai, ce qui constitue une occasion unique pour redonner aux abords du fleuve le cachet qu'ils méritent.

Contact presse

Alexandre Valée

info@scaldistournai.eu

0495 276 286

Infos, photos

www.facebook.com/scaldistournai

www.scaldistournai.eu



Cofinancé par l'Union européenne

Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe

